

Effets de la censure



Par Joseph Stroberg

La censure est une atteinte à la libre circulation de la connaissance, d'une information ou d'une opinion exprimée sous une forme ou une autre (écrite, verbale, visuelle...). Elle représente un blocage de la transmission d'énergies mentales entre individus. Elle peut donc être responsable de dommages autant pour l'émetteur que pour ceux qui ne peuvent plus ainsi recevoir la connaissance, l'information ou l'opinion émise.

Chez l'émetteur qui tente de diffuser une connaissance, une information ou une opinion, la censure peut provoquer de la frustration, de la colère ou d'autres émotions négatives. À long terme, elle peut engendrer des problèmes de santé si la réaction sensible n'est pas sublimée ou transcendée par le pardon envers les censeurs ou par l'acceptation de la condition limitante (qui peut être perçue constructivement comme un défi à relever).

De l'autre côté, ceux qui auraient pu ou dû recevoir l'information n'en tirent évidemment pas le bénéfice attendu. Dans des cas extrêmes, la censure peut les mettre en danger ou accroître leur vulnérabilité. C'est particulièrement le cas s'ils ne sont pas justement informés par exemple de l'arrivée d'un tsunami ou d'une tempête tropicale.

Sur un plan plus occulte ou plus profond, comme chaque fois qu'une énergie ne peut pas s'écouler librement, la nature ou l'esprit va chercher un moyen de contournement. Et plus l'information bloquée est vitale, plus grande sera la volonté appliquée pour la diffuser malgré tout par un autre moyen. Par analogie, si on place une digue pour détourner le cours d'une rivière, celle-ci va trouver un autre chemin. Si on la bloque avec un barrage, elle va s'accumuler encore et encore jusqu'à parvenir à le briser (dans la pratique, les

barrages hydrauliques ne bloquent pas totalement le courant. La partie qu'on laisse s'écouler est celle qui est récupérée pour en transformer l'énergie en électricité).

Les censeurs peuvent également être tentés de détourner un flux d'information ou de connaissance pour en récupérer l'énergie à leur profit et pour leurs propres objectifs. Mais l'émetteur aussi bien que les receveurs peuvent le percevoir et délivrer de nouvelles informations en conséquence.

Cependant, une connaissance ne peut être bloquée, étouffée, détournée ou dénaturée que de manière limitée dans le temps et dans l'espace. La nature ou l'esprit de l'Homme lui permettront toujours de découvrir de nouveaux moyens de la transmettre, et ceci de manière de plus en plus juste et appropriée.

Au pire, une censure implacable maintenue sur une durée importante et sur un vaste espace (tel que la planète entière) pourrait même forcer l'espèce humaine à développer ses facultés télépathiques pour l'instant inconscientes ou embryonnaires. Quoi qu'il en soit, la censure amène une nouvelle prise de conscience et de nouvelles capacités collectives et individuelles. Et elle finit par se retourner contre ses auteurs dont la nature véritable est alors révélée.